

Théorie sommaire de la distribution des biens de consommation (tome 2), par PAUL AVRIL. Un vol., 6½ po. x 9½, broché, 186 pages. — GAUTHIER-VILLARS, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris. 1964

Jean Boulakia

Volume 40, numéro 4, janvier–mars 1965

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003472ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003472ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Boulakia, J. (1965). Compte rendu de [*Théorie sommaire de la distribution des biens de consommation* (tome 2), par PAUL AVRIL. Un vol., 6½ po. x 9½, broché, 186 pages. — GAUTHIER-VILLARS, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris. 1964]. *L'Actualité économique*, 40(4), 834–835. <https://doi.org/10.7202/1003472ar>

Théorie sommaire de la distribution des biens de consommation (tome 2), par PAUL AVRIL. Un vol., 6½ po. x 9½, broché, 186 pages. — GAUTHIER-VILLARS, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris. 1964.

La distribution des biens de consommation constitue un domaine peu exploré par les économistes. M. Paul Avril nous en propose une théorie qui, bien que sommaire, n'en est pas moins complète.

Les marchandises parcourent un cycle comportant trois types de transformations productives :

- transformation matérielle et physique : c'est la fabrication
- transformation dans le temps et dans l'espace : c'est la distribution proprement dite
- transformation psychologique : c'est la vente.

M. Avril traite essentiellement de la transformation dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire de la distribution proprement dite, qui amène le produit de son « état distributif » de production à son « état distributif » de consommation.

Or, l'état distributif d'un produit est caractérisé par quatre éléments : un lieu, un lot homogène auquel il appartient, un état d'assortiment, et un état d'époque.

La distribution a pour effet de transformer ces éléments. Elle peut le faire grâce à ses fonctions : fonctions spatiales, fonctions temporelles et fonctions psychologiques.

Les fonctions spatiales sont au nombre de trois : le transport, le fractionnement ou le groupage, le tri ou l'assortiment. Pour chacune, M. Avril se pose quatre questions : comment mesurer le service rendu ; comment classer les cas rencontrés en pratique ; comment établir des lois générales de coût de la fonction et comment mesurer leur efficacité à l'intérieur des lois.

La fonction temporelle est le stockage qui pose des problèmes de durée, de détention et de coût, tant en ce qui concerne le logement que le financement et les risques. Or, la valeur distributive ajoutée par chacune de ces fonctions peut être chiffrée. D'autre part, le prix de revient de chacune de ces fonctions obéit à des lois qui peuvent être traduites en termes numériques. Par conséquent, pour un problème de distribution donnée, il existe un optimum et cet optimum est qualifiable.

Les fonctions psychologiques ou fonctions commerciales sont caractérisées par l'état de production à une date donnée, c'est-à-dire les caractéristiques physiques et psychologiques du produit, le stock disponible chez le producteur, la capacité de production et les élasticités de production, et par l'état de consommation, c'est-à-dire les caractéristiques physiques et psychologiques du produit demandé, le stock disponible chez le consommateur, la cadence de consommation actuelle pour le produit actuel, les élasticités naturelles, et dirigées de la consommation. Or, les fonctions commerciales doivent modifier, afin de les faire coïncider, l'état de la demande et celui de l'offre.

Enfin, les fonctions approvisionnement et écoulement doivent s'efforcer d'ajuster l'état potentiel de l'offre et l'état potentiel de la demande dans leur aspect quantitatif. Faut de quoi, il se crée des stocks disponibles ou des manquants.

Ainsi, dans cette étude très complète des fonctions de distribution des biens de consommation, M. Avril, à l'aide d'un mécanisme simple d'ajustement, réussit à intégrer dans une théorie générale et à expliquer des phénomènes aussi complexes que la constitution des stocks et la notion de seuils.

Outre son utilité pratique incontestable à l'échelle de l'entreprise, cet ouvrage éclaire donc d'un jour nouveau des problèmes économiques importants et les intègre dans un système cohérent.

Jean Boulakia

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Industrial Structure in Canada's International Competitive Position, par H.-E. ENGLISH. Une brochure, 5½ po. x 8½, brochée, 58 pages. — CANADIAN TRADE COMMITTEE, 1964.

Il s'agit d'une étude des facteurs affectant les économies d'échelle et la spécialisation dans l'industrie manufacturière canadienne. L'auteur a accordé une attention spéciale à un certain nombre de secteurs : produits chimiques, machinerie et outillage, industries de biens de consommation durables. Dans l'ensemble, dans tous ces secteurs, le marché national est suffisamment important pour que le Canada puisse soutenir la concurrence internationale et ce, pour un nombre croissant de produits. La conclusion de l'auteur se trouve en conformité avec ce qui est probablement l'un des objectifs du Canadian Trade Committee : démontrer le bien-fondé d'une politique de libéralisation des échanges.

En effet, l'auteur étudie bien un certain nombre de facteurs qui peuvent expliquer la dimension sous-optimale des producteurs canadiens si l'on admet que la taille du marché n'est pas la considération prédominante : nombre de producteurs qui se partagent le marché national, la politique commerciale du Canada et des autres pays, qui détermine dans quelle mesure les importations pénètrent sur le marché canadien et dans quelle mesure, également, les producteurs canadiens peuvent avoir accès aux marchés étrangers ; les effets du contrôle étranger sur la structure et les pratiques de l'industrie manufacturière canadienne. Son étude est intéressante et utile à plus d'un point de vue. On a toutefois l'impression que la disparition du tarif canadien se trouve parmi les présuppositions de son analyse. Il saute en effet, un peu trop rapidement aux conclusions et élimine de façon pas toujours très convaincante des « causes » qui n'ont pas ses préférences.

B. B.